



***PHI-149 – Histoire des théories éthiques (3 cr.)***

**Plan de cours – Hiver 2015**

**Vendredi, 13 h 00 à 15 h 50, local A4-377**

**Enseignant :** Vincent-Pierre Martineau  
**Téléphone :** 819 564-6350, poste 4360  
**Courriel :** v-p.martineau@usherbrooke.ca

## OBJECTIF

Connaître les principales écoles de pensée qui ont marqué la pensée éthique en Occident; reconnaître les problématiques spécifiques telles que formulées par les écoles de pensée et leur approche particulière pour élaborer un point de vue moral.

## CONTENU

Étude de penseurs qui ont marqué la pensée éthique en Occident : Aristote et la phronesis; saint Thomas d'Aquin et le droit naturel; Kant et l'impératif catégorique; J. S. Mill et l'utilitarisme; Évaluation de la pertinence de ces penseurs dans la problématique éthique contemporaine.

## PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
9 janvier 2015	Introduction – Qu'est-ce que l'éthique?
16 janvier 2015	Pas de cours – Cours remplacé par des rencontres individuelles à la quatorzième semaine pour préparer le travail final.
23 janvier 2015	L'éthique des vertus - Aristote
30 janvier 2015	La loi naturelle – Thomas d'Aquin
6 février 2015	Le sens moral – Hume, Smith
13 février 2015	Le contrat social – Hobbes, Locke, Rousseau
20 février 2015	<b>Examen de mi-session (30%)</b>
27 février 2015	L'éthique du devoir - Kant
6 mars 2015	Semaine de relâche
13 mars 2015	L'éthique du devoir - Kant
20 mars 2015	L'utilitarisme – Bentham et Mill
27 mars 2015	L'utilitarisme – Bentham et Mill
3 avril 2015	Congé
Semaine du 6 avril	Rencontres individuelles – local A4-251
10 avril 2015	L'intuitionnisme – Moore L'éthique du <i>care</i> – Gilligan
17 avril 2015	L'éthique de la discussion – Habermas <b>Remise de l'analyse d'une problématique éthique (40%)</b>
24 avril 2015	<b>Examen de fin de session (30%)</b>

## MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

- 1- Deux examens valant chacun pour 30% de la note finale, le 20 février 2015 et le 24 avril 2015. Les examens sont composés de questions à développement portant sur la matière vue en classe et les textes à lire en devoir.

### *Critères d'évaluation*

- 90% - Justesse et complétude de la réponse. Clarté de la réponse (structure et formulations).
- 10% - Langue

- 2- Une analyse d'une problématique éthique valant pour 40% de la note finale à remettre au cours du 17 avril 2015. Les consignes précises pour la rédaction du résumé critique seront présentées au dernier cours avant la relâche.

### *Critères d'évaluation*

- 20% - Qualité de la présentation de la problématique éthique.  
Pertinence de la problématique éthique. Justesse et complétude de la présentation. Clarté de la présentation (structure et formulations).
- 50% - Qualité de l'analyse de la problématique éthique.  
Justesse et complétude de la présentation des éthiques utilisées pour l'analyse. Justesse et complétude de l'analyse. Clarté de l'analyse (structure et formulations).
- 20% - Qualité de la prise de position.  
Pertinence, suffisance et acceptabilité de la prise de position. Clarté de la prise de position (structure et formulations). Originalité.
- 10% - Langue

## MATÉRIEL REQUIS

Piotte, Jean-Marc. 2005. *Les grands penseurs du monde occidental : l'éthique et la politique de Platon à nos jours*. Québec, Éditions Fides.

## BIBLIOGRAPHIE

### **Ouvrages généraux**

Canto-Sperber, M. 2004. *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris : Presses universitaires de France.

### **Ouvrages spécialisés**

Aristote. 2004. *Éthique de Nicomaque*. Traduit par Jean Voilquin. Paris : Flammarion.

- Bentham, Jeremy. 2004. *Déontologie ou science de la morale*. [2 tomes] Traduit par Benjamin Laroche. Édition en ligne : [http://classiques.uqac.ca/classiques/bentham\\_jeremy/](http://classiques.uqac.ca/classiques/bentham_jeremy/)
- d'Aquin, Thomas. 1998. *Les lois*. Traduit par Jean de la Crois Kaelin. Paris : Pierre Téqui, éditeur.
- Gilligan, Carol. 2008. *Une voix différente*. Collection Champs essais. Paris : Flammarion.
- Habermas, Jürgen. 2013. *De l'éthique de la discussion*. Traduit par Mark Hunyadi. Collection Champs essais. Paris : Flammarion.
- Hume, David. 2002. *Enquête sur l'entendement humain*. Traduit par Phillip Folliot. Édition en ligne : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.hud.enq>
- Kant, Emmanuel. 1985. *Critique de la raison pratique*. Traduit par Luc Ferry et Heinz Wismann. Paris : Gallimard.
- Kant, Emmanuel. 1994. *Metaphysique des mœurs I : Fondation, Introduction*. Traduit par Jean Voilquin. Paris : Flammarion
- Mill, John Stuart. 1988. *L'utilitarisme*. Traduit par Georges Tanesse. Paris : Flammarion.
- Mill, John Sturat. 2006. *On liberty and The subjection of Women*. Londres : Penguin books.
- Moore. G. E. *Principia Ethica*. New York : Dover Publication inc.
- Smith, Adam. 2014. *Théorie des sentiments moraux*. Traduit par Michaël Bizou. Collection Quadrige. Paris : Presses universitaires de France

## QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

## PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. 2014-11-26 Page 6

---

## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

### Extrait du Règlement des études

#### 8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

---

## Autrement dit : mentionnez vos sources.

---

## SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
<b>A+</b>	92 %	4,3	Excellent
<b>A</b>	87 %	4,0	Excellent
<b>A-</b>	84 %	3,7	Excellent
<b>B+</b>	81 %	3,3	Très bien
<b>B</b>	78 %	3,0	Très bien
<b>B-</b>	75 %	2,7	Très bien
<b>C+</b>	72 %	2,3	Bien
<b>C</b>	69 %	2,0	Bien
<b>C-</b>	66 %	1,7	Bien
<b>D+</b>	63 %	1,3	Passable
<b>D</b>	60 %	1,0	Passable
<b>E</b>	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.